

Présents :

Parents élus : Mmes Bellin, Ribera, Moreau, Chambon, Demousseau. MM Petit et Martin
Elus de la commune : M Bouchet, Maire, Mme Bezelga, Adjointe
Personnels communaux : Mmes Picosson (restaurant scolaire), Moreau (atsem), Brunet (atsem), Rochereau (responsable périscolaire)
Enseignants : Mmes Mollion, Facchetti, Quintard, Caubet, M Le Merrer, directeur
DDEN : M Blonde

Excusés :

Mme l'inspectrice, Mme Barbeau parent élue

BILAN DES PROJETS ET SORTIES DU TRIMESTRE

Projets sportifs

Rencontres USEP. La plupart des rencontres sportives ont été réalisées. Il reste une rencontre reportée au 4 juillet à Nouaillé en MS/GS, et deux en CM (le 20 juin à Château Larcher et le 23 juin aux Bois de Saint Pierre pour l'arrivée du p'tit tour).

Natation. Les séances natation seront terminées lundi 19 juin. La mairie a reconduit un budget pour que l'école puisse encore aller au bassin de Vivonne l'an prochain. Les directives actuelles préconisent deux années de pratique en cycle 2 (CP à CE2) et une année en CM.

Des sorties cyclistes ont eu lieu (deux dans la classe CE et deux en CM) ; l'agrément qui a eu lieu à Aslonnes le 4 avril a permis d'agréer de nombreux autres adultes (parents et membres du club cyclo d'Aslonnes).

Projets culturels

Ecole et cinéma : chaque classe a vu les 3 films, sauf la classe PS/MS 2 films. L'APE finance les transports.

Intervenantes : atelier d'écriture de chansons en CE les 3 et 4 avril par Cathy et Marie. La chanson sera interprétée lors de la fête d'école.

M. Bougouin est remercié pour son action auprès de la classe MS/GS dans la préparation de la fête d'école. Mme Martinat a aussi apporté une aide dans la classe PS/MS.

Projet d'édition d'un livre d'école « dis-moi toi » avec les éditions flblb de Poitiers. Le projet a été abouti, le livre fait 74 pages. Des allers-retours ont eu lieu entre l'éditeur et l'école pour finaliser la mise en page. Actuellement, une centaine d'exemplaires vendus ce qui permet juste d'amortir le prix de vente ; il en reste 60 exemplaires. Il sera proposé lors de la fête d'école. L'APE a apporté une aide de 2 000€ et la mairie 500€.

Fête d'école. Elle a lieu le vendredi 30 juin. Il y aura deux parties de spectacle qui commencera à 18h précise. Un feu d'artifice sera offert par la mairie.

Sorties des classes

Du 27 au 29 mars à Saint Loup Lamairé pour les CE et les CM. Le séjour s'est bien déroulé. Les activités ont permis la découverte du cheval et des déplacements en carriole. Les enfants ont visité la petite cité médiévale de Saint Loup et ont fait une activité environnement dans une mare. Une veillée danse traditionnelles a été organisée grâce à Marie, une bénévoles de Château Larcher. Les parents ont payé 50€. L'APE a apporté une aide financière de 2500€ et la mairie 1000€.

Le 3 avril les MS/GS et les CP sont allés au CPIE de Coutières pour des activités autour de la biodiversité (CP) et des 5 sens (MS/GS).

Les CM sont allés au lac de Saint Cyr le 16 mai pour une découverte du catamaran. Ce projet a été un aboutissement du « virtual regatta » organisé pendant le Vendée Globe.

Les CE sont allés deux fois à Château Larcher en vélo : atelier avec un tourneur sur bois, visite du village.

RENTREE SEPTEMBRE 2017

Effectifs prévus à la rentrée de septembre et répartition prévue. 20 départs au collège.

Effectifs	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2016/2017	16	14	16	20	14	9	11	18
2017/2018	17	16	14	16	20	14	9	11

Classes 2016 2017	28 TPS/ PS/MS 4 + 16 + 8	22 MS/GS 6 + 16	20 CP	23 CE1/CE2 14 + 9	29 CM1/CM2 11 + 18
2017/2018	24 PS/MS (17+7)	23 MS/GS (9+14)	25 CP/CE1 (16+9)	25 CE1/CE2 (11+14)	20 CM1/CM2 (9+11)

Au vu des effectifs prévus à cette rentrée, il n'est pas envisagé de faire une rentrée en janvier 2018.

Changement au niveau du personnel enseignant : Mme Facchetti part à la retraite après 6 années passées à Aslonnes. L'Inspection Académique a décidé de nommer un enseignant formateur sur ce poste l'an prochain ; cet enseignant pourra donc accueillir des enseignants étudiants dans sa classe. Il aura également un temps hebdomadaire de décharge, pour remplir sa fonction de formateur, où il sera remplacé.

Concernant la décharge du directeur, M Eric Zahnd est confirmé.

Au niveau du personnel communal, Mme Trouillon prend sa retraite.

Rythmes scolaires : le nouveau décret n'est pas encore officialisé mais il donnerait la possibilité de choisir un autre rythme scolaire (par exemple retour aux 4 jours). Le conseil d'école souhaite le maintien des rythmes actuels pour la prochaine année scolaire.

Projet d'école : présentation de l'avenant 2017/2018 autour de 4 actions : outils numériques, évaluation, enseignement de l'oral, enseignement des maths.

INVESTISSEMENTS TRAVAUX

Nouvelle classe : le nouveau bâtiment est bien conçu ; le volume et l'acoustique offrent des conditions bien meilleures pour les élèves. L'accueil est simplifié. A prévoir des rideaux, en particulier sur la façade Est car le soleil est gênant (lumière et chaleur en cette saison).

Une inauguration sera faite le 8 septembre à 16h30.

La rénovation de l'ancienne classe maternelle (peinture + électricité) se fera pendant les vacances.

L'algeco pourra être utilisé par le centre de loisirs ou l'école.

Odeurs : le problème, récurrent depuis des années, des mauvaises odeurs dans le bâtiment maternelle semble résolu. La mairie a entrepris des travaux importants de remplacement du bac dégraisseur et du tuyau d'évacuation. Plus de problème depuis.

En informatique, les investissements ont été finalisés. Vienne Services est venu faire un point à l'école pour l'installation des postes et des vidéoprojecteurs. La difficulté sera la fixation des projecteurs ; discussion autour de l'opportunité d'installer des tableaux blancs à la place des tableaux noirs. Le projet prévoit en moyenne trois postes neufs dans chaque classe. Un investissement de 8 tablettes sera aussi effectué dans le cadre du Plan Numérique ; une réunion pédagogique aura lieu à l'école d'Aslonnes le 29 juin.

La classe de Mme Mollion a été repeinte ; restent quelques éléments à repeindre. Des petits travaux divers seront à effectuer. Certains seront faits pendant les chantiers jeunes.

La représentante des parents d'élèves
Mme Bellin

Le directeur
M Le Merrer

